



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> 93063	De <b>M. Jean-Luc Laurent</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > Inde	<b>Analyse</b> > relations diplomatiques. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>09/02/2016</b> Réponse publiée au JO le : <b>08/03/2016</b> page : <b>1915</b> Date de changement d'attribution : <b>12/02/2016</b>		

### Texte de la question

M. Jean-Luc Laurent interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le récent voyage en Inde au cours duquel il accompagnait le Président de la République française. Lors de cette visite, de nombreux sujets ont été évoqués : l'annonce d'un contrat prochainement signé portant sur l'acquisition de 36 rafales, des promesses d'investissements à hauteur de 15 milliards d'euros dans le secteur des énergies renouvelables, la potentielle vente de réacteurs EPR à l'Inde. Au-delà de la diplomatie économique du pays, dont les succès manifestes monopolisent l'attention médiatique et tendent à éclipser les sujets géopolitiques, il souhaiterait savoir quelles sont les pistes d'approfondissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

### Texte de la réponse

La France et l'Inde entretiennent des relations politiques étroites et anciennes basées sur la confiance. La visite du Président de la République en Inde comme invité d'honneur du "Republic Day" (24-26 janvier), qui suit de quelques mois la visite en France du Premier ministre Narendra MODI (10-11 avril 2015) et deux entretiens bilatéraux (en marge de l'AGNU en septembre et de la COP21 en novembre), illustre la qualité de ces liens. La France a signé en 1998 avec l'Inde un partenariat stratégique qui témoigne de l'excellence de cette relation bilatérale. C'est dans cet esprit que la France participe activement aux négociations sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU et soutient à ce titre les membres du groupe "P4" (Inde, Brésil, Japon, Allemagne). Aujourd'hui, la lutte contre le terrorisme est l'un des axes forts de ce partenariat. Dans le contexte des attentats de Paris et de l'attaque de la base aérienne indienne de Pathankot quelques jours avant sa visite en Inde, le Président de la République et le Premier ministre Modi ont adopté une déclaration conjointe prévoyant le renforcement des actions communes pour lutter contre le terrorisme. Cette déclaration conjointe est un signe du soutien mutuel sans ambiguïté dans un domaine clé de la sécurité intérieure de nos deux pays. D'autres coopérations en matière de sécurité, plus récentes, sont en développement. En janvier 2016, un premier dialogue bilatéral sur la sécurité maritime dans l'océan Indien a permis d'identifier plusieurs axes d'intérêt mutuel : concertations dans les instances régionales de coopération, lutte contre le terrorisme maritime et la piraterie, coopération dans le domaine de la connaissance de la situation en mer, expertise océanographique et hydrographique. Ces initiatives viennent compléter le dispositif maritime français et renforcer le rôle de la France comme état riverain de l'Océan indien. L'Inde a été un partenaire essentiel dans le cadre des négociations qui ont abouti à l'accord historique sur le climat en décembre 2015 à Paris. La visite présidentielle de janvier 2016 a permis d'entériner l'engagement franco-indien pour le développement durable, notamment dans la cadre du projet des "Smart Cities", ainsi que dans le domaine des énergies propres, avec le projet d'alliance solaire internationale, que le Président de la République et le Premier ministre Modi avaient lancé le 30 novembre en marge de la COP21. Enfin, le renforcement des échanges humains



demeure un axe fort de la relation franco-indienne. Depuis la signature du partenariat stratégique en 1998, les progrès sont indéniables : 50 étudiants indiens poursuivaient alors leur cursus en France. Ils sont aujourd'hui plus de 3 000. Mais ce chiffre ne représente encore que 1,5 % des 195 000 étudiants indiens à l'étranger, répartis en majorité aux Etats-Unis et au Royaume uni. Les opérateurs Institut français, Campus France et Atout France sont mobilisés pour augmenter ces échanges dans le domaine de la culture, de la connaissance et du tourisme. Enfin, en 2016 et 2017 auront lieu les 3èmes éditions des festivals croisés Namaste France et Bonjour India.